

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Cette convention vous engage contractuellement

Praticien-ne en relations publiques

- Lausanne, 27 avril 2012, CHF 2'900.--
- Genève, 26 octobre 2012, CHF 2'900.--

MarKom

- Lausanne, 10 mars 2012, CHF 2'900.--
- Genève, 31 mars 2012, CHF 2'900.--
- Combinaison MarKom + Praticien RP: CHF 5'100.--

Spécialiste en relations publiques

- Lausanne, 28 septembre 2012, CHF 10'200.--
- Combinaison Spécialiste RP + Markom: CHF 12'300.--

CAS Corporate Communications

- Lausanne/Fribourg, janvier 2013, CHF 10'000.--

Rédacteur-trice en communication d'entreprise et RP

- Lausanne, 1er novembre 2012, CHF 8'900.--

Séminaires thématiques à Lausanne

- Communication politique, 15, 16 & 17 mars 2012, CHF 1'750.--
- Médiatraining, 27 & 28 avril 2012, CHF 1'300.--
- RP et Sponsoring: voir et être vu, 4 & 5 mai 2012, CHF 1'300.--
- PR in Switzerland, September & October 2012, CHF 2'190.--
- RP et réseaux sociaux, 31 mai & 1er juin 2012, CHF 1'300.--
- Communication pour les communes, 2, 3 & 9 novembre 2012, CHF 1'750.--
- RP et pratique du Web, février 2013, CHF 1'750.--

Incluse dans tous nos prix: une assurance annulation de notre partenaire AGA International Suisse/ELVIA. J'ai pris connaissance des conditions et je les accepte.

- Je **ne souhaite pas** souscrire à l'assurance annulation. Le prix se déduit d'environ 2.4%.

Toutes les informations et les conditions de l'assurance annulation sont consultables sur notre site sous www.spri.ch/AA

Votre photo paraît sur la liste des participants

- Je transmets ma photo par e-mail à waeber@spri.ch

Concerne uniquement :
Spécialiste RP, Rédacteur RP, CAS CC, PR Manager

Identité		A remplir en caractères d'imprimerie s.v.p.	
Nom:		Prénom:	
Date de naissance:	Nationalité:	N° AVS:	
Adresse privée:		<input type="checkbox"/> A cocher si correspondance à l'adresse privée	
Rue/N°:		NPA/Lieu:	
Téléphone:		Portable:	
E-Mail:			
Adresse professionnelle:		<input type="checkbox"/> A cocher si correspondance à l'adresse professionnelle	
Entreprise:		Fonction:	
Rue/N°:		NPA/Lieu:	
Téléphone:		Fax:	
E-Mail:		Portable:	

Activité professionnelle actuelle:

Entreprise: _____

Fonction/depuis: _____

Clarification des conditions d'admission

(valable uniquement pour le Spécialiste RP, le Rédacteur RP, le CAS Corporate Communications, le PR Manager)

L'admission aux formations citées ci-dessus se fait sur analyse de vos dossiers. Merci de joindre au formulaire d'inscription:

1. Curriculum vitae détaillé de votre parcours professionnel.
2. Confirmation d'engagement de l'employeur actuel avec une description détaillée de la fonction exercée
3. Certificats d'études et de travail.

Spécialiste RP: nous attirons votre attention sur le fait que la participation à cette formation au SPRI ne garantit pas automatiquement l'admission aux examens professionnels (brevet fédéral). Veuillez vous adresser à la direction des études pour plus d'informations.

Modalités de paiement

Par ma signature, je confirme mon inscription ferme. Je m'engage à verser le montant pour le cours de la manière suivante:

- Écolage total** (10 jours avant le début du cours)
- Paiements échelonnés** (la 1ère tranche 10 jours avant le début, la 2ème au début de la seconde moitié de la formation)

Pour les séminaires, le cours MarKom et le Praticien RP, uniquement écolage total payable 10 jours avant le début du cours

La facture est à envoyer à mon Adresse privée Adresse professionnelle

Affiliation et réduction

Pour la formation de Rédacteur/trice en communication d'entreprise et RP:

Je certifie être membre de FRP SRRP

Pour toutes les formations et séminaires:

Je suis employé-e auprès de la Poste Suisse ou d'une entreprise affiliée à la Poste.

Cette inscription entraîne des obligations

En cas de retrait de l'inscription jusqu'à 4 semaines avant le début du cours, une taxe est perçue pour les frais administratifs: pour les séminaires, le cours MarKom et le Praticien: CHF 150.--; pour toutes les autres formations: CHF 300.--.

Si l'annulation a lieu moins de 4 semaines avant le début du cours, l'ensemble des frais d'écolage doit être versé. Mais si la personne qui annule le cours trouve un/e participant/e pour la remplacer, seule la taxe suivante est perçue: pour les séminaires, le cours MarKom et le Praticien: CHF 300.--; pour toutes les autres formations: CHF 500.--.

Si le/la participant/e arrête en cours de formation, l'ensemble des frais de cours doit être versé. En cas de litige, le for est situé à Zurich.

Par votre signature, vous acceptez les conditions générales du SPRI (www.spri.ch/Conditions)

Lieu et date: _____

Signature du/de la participant/e: _____

Lieu et date: _____

Signature de l'employeur*: _____

* Si l'écolage est pris en charge par votre employeur

Les inscriptions sont admises par ordre d'arrivée. Les séminaires et cours ont lieu uniquement si le nombre de participant/es est suffisant. Le SPRI se réserve le droit de toutes modifications.

Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli à :

SPRI Institut Suisse de Relations Publiques

Secrétariat Suisse romande

Avenue de Florimont 1, case postale 7436, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 311 93 45 - Fax 021 311 93 46 - waeber@spri.ch - www.spri.ch/fr

spri

Toutes les informations et les conditions de l'assurance annulation AGA Internationale Suisse/Elvia sont consultables sur notre site sous www.spri.ch/AA

Comment avez-vous découvert nos cours?

- Recommandation personnelle Collègue/supérieur Programme de cours
- www.spri.ch/fr SPRI Newsmail Annonce (Print). Média:.....
- Soirée d'information à..... Autres sites/liens Autres:.....
-